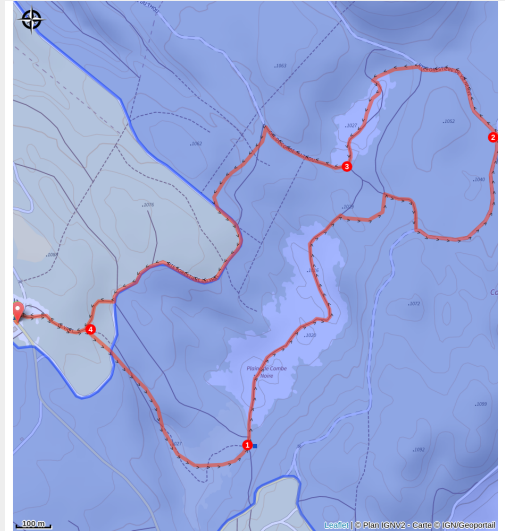


Les Trois Taureaux

Champagnole Nozeroy Jura



La combe noire (© CC CNJ / David Bottin)



Au départ du Chalet de la Bourre, cette boucle forestière vous entraîne au cœur des paysages sauvages du plateau de Mignovillard. Le sentier chemine sous les sapins jusqu'à la Combe du Thou, puis descend vers la mystérieuse Combe Noire, célèbre pour ses records de froid et son ambiance singulière. En chemin, franchissez l'étonnant défilé de Vie Neuve, passage creusé dans la roche, avant de rejoindre le point de vue des Trois Taureaux et sa belle échappée sur les grands espaces jurassiens. Entre forêts profondes, combes secrètes et curiosités naturelles, une randonnée

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 5.2 km

Dénivelé positif : 144 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore, Naturel

immersive à savourer de mai à décembre.

Itinéraire

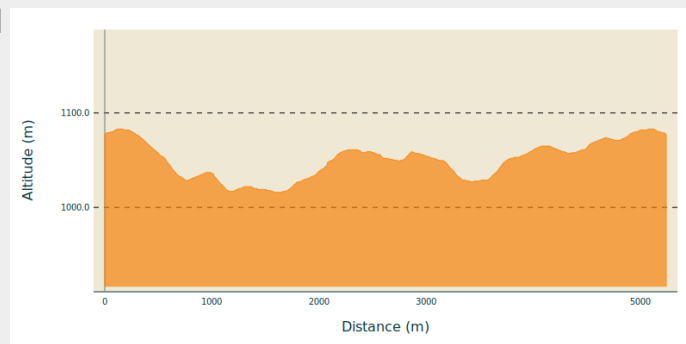
Départ : Chalet de la Bourre, Mignovillard

Arrivée : Chalet de la Bourre, Mignovillard

Balisage : — PR® (Promenades et Randonnées)

Communes : 1. Mignovillard

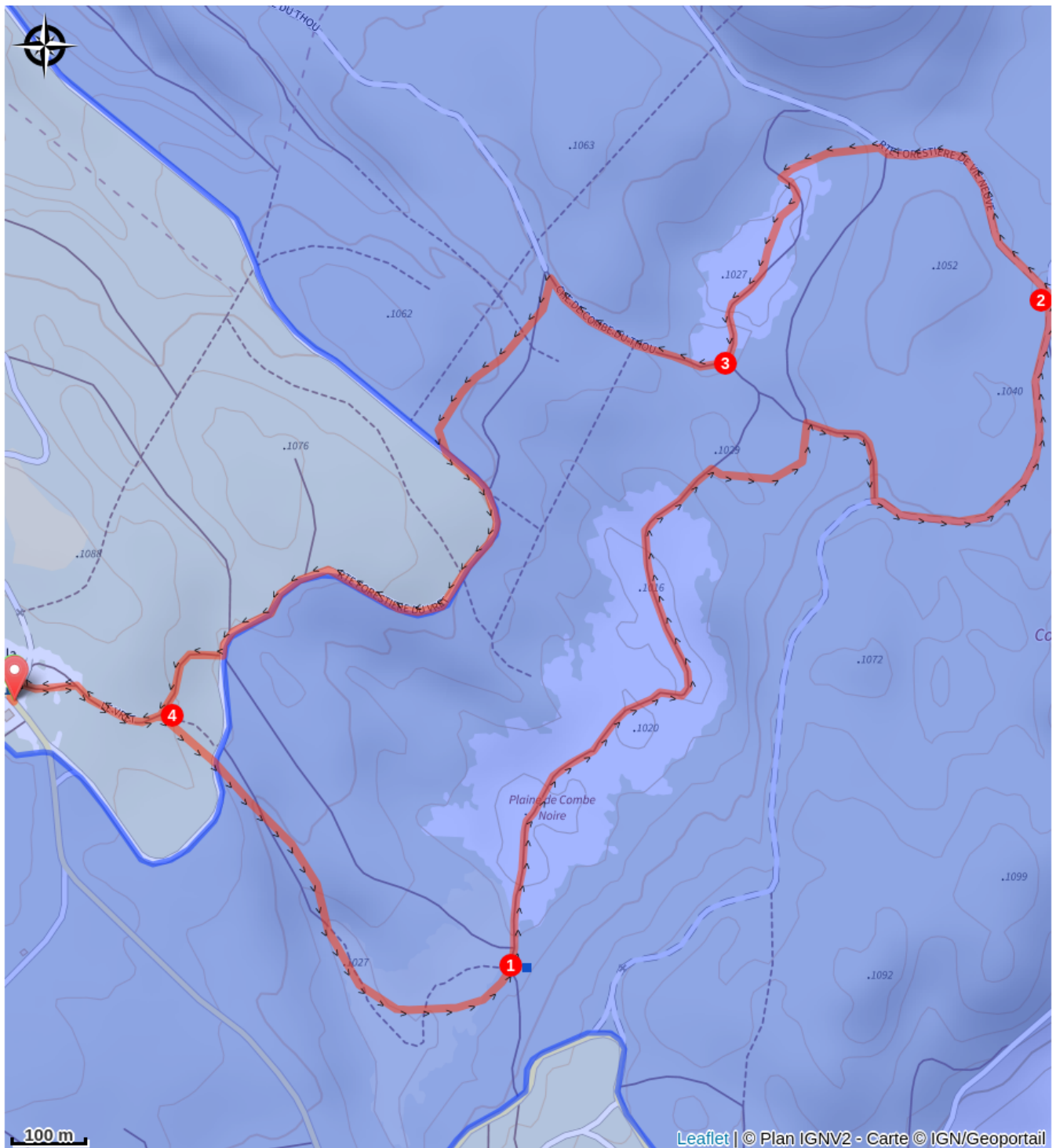
Profil altimétrique



Altitude min 1016 m Altitude max 1083 m

1. Au poteau **CHALET DE LA BOURRE** prendre le chemin qui part à droite du chalet et rejoindre le poteau. **Sous le Chalet** puis prendre à droite et rejoindre le poteau **La Citerne de Combe Noire**.
2. Continuer tout droit, et au poteau **Grande plaine de Combe noire** prendre à droite et plus loin prendre à gauche. continuer tout droit jusqu'au poteau **Défilé de la Vie neuve** et prendre à gauche.
3. Continuer tout droit puis tourner à gauche, rester sur cet itinéraire et passer devant le poteau **Petite plaine de Combe noire**.
4. Au poteau **Combe de Thou** prendre à gauche puis rejoindre le poteau **Derrière le chalet** avant de rejoindre le point de départ.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Balade ombragée

Parcours majoritairement à l'ombre, en forêt, en montagne ou au cœur des reculées. Idéal pour randonner au frais lorsque les températures grimpent. Ces itinéraires offrent confort, fraîcheur et ambiance apaisante, même en plein été.

Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jetez aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zones Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de météo défavorable (vigilance météo orange ou rouge, vent important, forte pluie...), de travaux forestiers (abattage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue, pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

En cas d'urgence, composez le 112 (numero d'urgence européen), 15 (samu) ou le 18 (pompier).

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Champagnole, prendre la direction de l'est en empruntant la D471 vers Mignovillard. Parcourir les magnifiques étendues boisées du plateau jurassien, et continuer sur la pittoresque route de Mouthe une fois le village traversé. Le point

de départ se situe en pleine nature, directement au niveau du Chalet de la Bourre.

Parking conseillé

Parking du Chalet de la Bourre à Mignovillard

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

Arrêté préfectoral de protection des biotopes des Forêts d'altitude du Haut-Jura

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact :

Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr/

Ces zonages réglementaires sont mis en place pour garantir le maintien de ces forêts représentant l'habitat de nombreuses espèces protégées du massif : Grand Tétras, Gélinotte des bois, Petites chouettes de Montagne, Lynx d'Europe etc...

La réglementation concerne principalement la période du **15 décembre au 30 juin** et organise / limite la fréquentation / les activités au sein de ces forêts.

Respecter cette réglementation c'est participer à la protection de ces formidables forêts, et peut être la chance d'observer l'une de ces espèces emblématiques.



i Lieux de renseignement

Maison du Tourisme Champagnole Nozeroy Jura

3 rue Victor Bérard, 39300
CHAMPAGNOLE

info@cnjtourisme.fr

Tel : 03 84 52 43 67

<https://www.cnjtourisme.fr/>

